



Safety Data Sheet

préparé à HPR (SOR 2015/17)

1. Identification of the Substance/Mixture and the Company/Undertaking

1.1	Identificateur de produit	168PB1NL	Date de Révision:	11/11/2022
	Nom du produit:	PLASITE 9570 PART B	Supersedes Date:	05/22/2019
1.2	Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées	Composant de peinture multicomposant - usage industriel.	Version Number:	No Information
1.3	Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité			
	Importateur:	Carboline, a Division of RPM Canada, a General Partnership 200 Confederation Parkway, Unit 2 Concord, Ontario L4K 4T8 Phone:(800) 263-3112		
	Fabricant:	Carboline Global Inc. 2150 Schuetz Road St. Louis, MO USA 63146 Informations Réglementaire / Techniques Contact Carboline Technical Services at 1-800-848-4645		
	Datasheet Produced by:	Beebe, Hayli - regulatory@carboline.com		
1.4	Numéro d'appel d'urgence:	CHEMTREC +1 703 5273887 (Outside US)		

2. Hazard Identification

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Acute Toxicity, Dermal, category 3
 Acute Toxicity, Inhalation, category 3
 Acute Toxicity, Oral, category 3
 Hazardous to the aquatic environment, Acute, category 1
 Hazardous to the aquatic environment, Chronic, category 2
 Carcinogenicity, category 1A
 Eye Irritation, category 2
 Flammable Liquid, category 2
 Germ Cell Mutagenicity, category 2
 STOT, repeated exposure, category 2
 STOT, single exposure, category 1
 Skin Sensitizer, category 1

2.2 Éléments d'étiquetage

Symbol(s) of Product



Mention d'avertissement

Danger

Named Chemicals on Label

4,4'-méthylènedianiline, m-phénylènediamine, mda polymerise

Mentions de danger

Flammable Liquid, category 2	H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
Acute Toxicity, Oral, category 3	H301	Toxique en cas d'ingestion.
Acute Toxicity, Dermal, category 3	H311	Toxique par contact cutané.
Skin Sensitizer, category 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Eye Irritation, category 2	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
Acute Toxicity, Inhalation, category 3	H331	Toxique par inhalation.
Germ Cell Mutagenicity, category 2	H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
Carcinogenicity, category 1A	H350-1A	Peut provoquer le cancer.
STOT, single exposure, category 1	H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes.
STOT, repeated exposure, category 2	H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Hazardous to the aquatic environment, Acute, category 1	H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
Hazardous to the aquatic environment, Chronic, category 2	H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

PRECAUTION PHRASES

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
P235	Tenir au frais.
P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P284	Porter un équipement de protection respiratoire.
P301+310	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P302+352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P304+340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+351+338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P307+311	EN CAS d'exposition, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P308+313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P314	Consulter un médecin en cas de malaise.
P333+313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P352	Laver abondamment à l'eau et au savon.
P391	Recueillir le produit répandu.
P403+233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P405	Garder sous clef.

2.3 Autres dangers

No Information

Résultats des évaluations PBT et VPvB:

The product does not meet the criteria for PBT/VPvB in accordance with Annex XIII.

3. Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Substances Dangereuses

<u>Name According to EEC</u>	<u>EINEC No.</u>	<u>No.-CAS</u>	<u>%</u>	<u>Classifications</u>	
éthanol	200-578-6	64-17-5	25 - <50	H225	Flam. Liq. 2
m-phénylènediamine	203-584-7	108-45-2	25 - <50	H301-311-317-319-331-341-400	Acute Tox. 3 Dermal, Acute Tox. 3 Inhalation, Acute Tox. 3 Oral, Aquatic Acute 1, Eye Irrit. 2, Muta. 2, Skin Sens. 1
4,4'-méthylènedianiline	202-974-4	101-77-9	10 - <25	H317-341-350-370-373-411	
mda polymerise	500-036-1	25214-70-4	10 - <25	H317-341-350-370-373-410	

<u>No.-CAS</u>	<u>Facteurs M</u>
64-17-5	0
108-45-2	0
101-77-9	0
25214-70-4	0

Additional Information: The text for GHS Hazard Statements shown above (if any) is given in Section 16.

4. First-aid Measures

4.1 Description of First Aid Measures

En cas d'inhalation: Donner de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle si nécessaire. Déplacer la personne à l'air frais. Si des signes/symptômes persistent, requérir une assistance médicale.

En cas de contact avec la peau: En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes en retirant les vêtements et chaussures contaminées. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

En cas de contact avec les yeux: Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

En cas d'ingestion: Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. En cas d'ingestion, appeler immédiatement un médecin ou le centre de contrôle anti-poison.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Nocif en cas d'ingestion. Irritant pour les yeux et la peau. Risque de dommages importants aux poumons (par aspiration). L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible relativement aux essais cliniques et au suivi médical. Le cas échéant, on trouvera l'information toxicologique à la section 11.

Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction:

Carbon Dioxide, Produit Chimique Sec, Mousse, Water Fog

UNUSUAL FIRE AND EXPLOSION HAZARDS: Liquide inflammable. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent s'éloigner du lieu de travail avant de s'enflammer/avant un retour de flamme vers la source des vapeurs. Veiller à une ventilation adéquate. Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité. Porter des chaussures avec semelles conductrices.

FOR SAFETY REASONS NOT TO BE USED: No Information

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

No Information

5.3 Conseils aux pompiers

SPECIAL FIREFIGHTING PROCEDURES: En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau. Inflammable.

SPECIAL FIREFIGHTING PROTECTION EQUIPMENT: No Information

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Enlever toute source d'ignition. Pour éviter l'ignition des vapeurs par la décharge d'électricité statique, toutes les parties en métal des équipements utilisés doivent être mises à la terre. Porter un équipement de protection individuel. Équipement de protection individuel, voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Éviter que le produit arrive dans les égouts.

6.3 Methods and material for containment and cleaning up

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomée, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale / nationale (voir section 13)

6.4 Référence à d'autres sections

No Information

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

INSTRUCTIONS FOR SAFE HANDLING : Conserver les conteneurs secs et hermétiquement fermés pour empêcher l'absorption d'humidité et la contamination. Préparer la solution de travail comme indiqué sur l'(les) étiquette(s) et/ou la notice d'emploi. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Avant des opérations de transfert, contrôler que tout l'équipement est mis à terre. Ne pas utiliser des outils qui peuvent provoquer des étincelles. Ne pas laisser pénétrer dans les yeux, ni mettre en contact avec la peau ou les vêtements. N'utiliser qu'avec une ventilation/protection personnelle adéquate. Se laver à fond après manipulation.

Mesures de protection et d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions à éviter: Chaleur, flammes et étincelles.

Conditions de stockage: Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Conserver dans un endroit sec et bien ventilé, à l'écart de sources de chaleur, d'ignition et de la lumière du soleil directe.

7.3 Specific end use(s)

Aucune information disponible relativement à l'utilisation finale.

8. Contrôle de l'exposition - Protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle****Ingredients with Occupational Exposure Limits (US)**

<u>Name</u>	<u>No.-CAS</u>	<u>ACGIH TWA</u>	<u>ACGIH STEL</u>	<u>ACGIH Ceiling</u>
éthanol	64-17-5	N/E	1000 PPM	N/E
m-phénylènediamine	108-45-2	0.1 MGM3	N/E	N/E
4,4'-méthylènedianiline	101-77-9	0.1 PPM	N/E	N/E
mda polymerise	25214-70-4	.1 PPM	N/E	N/E

<u>Name</u>	<u>No.-CAS</u>	<u>OSHA PEL</u>	<u>OSHA STEL</u>
éthanol	64-17-5	1900 MGM3, 1000 PPM	N/E
m-phénylènediamine	108-45-2	N/E	N/E
4,4'-méthylènedianiline	101-77-9	0.010 PPM	N/E
mda polymerise	25214-70-4	.1 PPM	N/E

FURTHER ADVICE: Veuillez consulter les limites d'exposition réglementaires pour le personnel qui sont applicables dans chaque pays. Certains composants peuvent ne pas avoir été classés en vertu du règlement CLP UE.

8.2 Contrôles de l'exposition**Personal Protection**

Protection respiratoire: Dans le but d'éviter l'inhalation des brouillards de pulvérisation et des poussières de ponçage, le port d'un appareil de protection respiratoire est requis durant ces travaux. N'utiliser qu'avec une ventilation pour maintenir les concentrations au-dessous des valeurs indicatives d'exposition données dans ce document. L'utilisateur doit contrôler et mettre en place une surveillance des niveaux d'exposition pour s'assurer que toutes les personnes sont au-dessous des valeurs indicatives. En cas de doute, ou si on ne peut pas assurer une surveillance, utiliser un appareil de protection respiratoire homologué par l'État ou par le gouvernement fédéral. Pour les revêtements à l'état liquide contenant de la silice, et/ou si aucune valeur limite d'exposition n'est indiquée ci-dessus, les appareils de protection respiratoire alimentés en air ne sont en général pas exigés.

Protection des yeux: Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection des mains: Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique. Gants imperméables. Demander des informations sur la perméabilité des gants au fournisseur. Vêtement léger de protection

OTHER PROTECTIVE EQUIPMENT: S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.

INGÉNIERIE DES SYSTEMES DE CONTROLE: Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

9. Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Appearance:	Dark Brown Mobile Liquid
Etat Physique	Liquide
Odeur	Faint

Seuil d'odeur	N/D
pH	N/D
Melting point / freezing point (°C)	N/D
Boiling point/range (°C)	>212F (100 C) - .
Flash Point (°C)	48F (9C)
Taux d'évaporation	Slower Than Ether
Inflammabilité (solide, gaz)	Non determine
Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité ou d'explosion	3.3 - 19.0
Vapour Pressure, mmHg	<3.00 mmHg @ 21C (70F)
Vapour density	Heavier than Air
Densité relative	Non determine
Solubility in / Miscibility with water	N/D
Coefficient de partage: n-octanol/water	Non determine
Auto-ignition temperature (°C)	Non determine
Decomposition temperature (°C)	Non determine
Viscosité	Unknown
Propriétés explosives	Non determine
Oxidising properties	Non determine

9.2 Autres informationsFR

VOC Content g/l:	125
Specific Gravity (g/cm3)	0.93

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucun risque de réactivité connu dans des conditions normales de rangement et d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 Matières incompatibles

Oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Dioxyde de carbone (CO₂), monoxyde de carbone (CO), oxydes d'azote (NO_x), fumée dense et noire.

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë:

Oral LD50: >735 mg/kg, oral, rat, estimate
Inhalation LC50: >20000 ppm/10 hr, inh, rat, estimate

Irritation: Eye Irritation, category 2

Corrosivité: Unknown

Sensibilisation: Skin Sensitizer, category 1

Toxicité à doses répétées: Unknown

Cancérogénicité: Carcinogenicity, category 1A

Mutagénicité: Germ Cell Mutagenicity, category 2

Toxicité pour la reproduction: Unknown

STOT-exposition unique: STOT, single exposure, category 1

STOT-exposition répétée: STOT, repeated exposure, category 2

Danger d'aspiration: Acute Toxicity, Inhalation, category 2

If no information is available above under Acute Toxicity then the acute effects of this product have not been tested. Data on individual components are tabulated below:

<u>No.-CAS</u>	<u>Nom Chimique</u>	<u>Oral LD50</u>	<u>Dermal LD50</u>	<u>Vapor LC50</u>	<u>Gas LC50</u>	<u>Dust/Mist LC50</u>
64-17-5	éthanol	7060 mg/kg, oral, rat		20000 ppm/10 hrs, rat, inhalation	0.000	0.000
108-45-2	m-phénylènediamine	Not Available		Not Available	0.000	0.000
101-77-9	4,4'-méthylènedianiline	Not Available		Not Available	0.000	0.000
25214-70-4	mda polymerise	Not Available		Not Available	0.000	0.000

Additional Information:

No Information

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité:

EC50 48hr (Daphnia): Unknown
IC50 72hr (Algae): Unknown
LC50 96hr (fish): Unknown

12.2 Persistance et dégradabilité: Unknown

12.3	Potentiel de bioaccumulation:	Unknown
12.4	Mobilité dans le sol:	Unknown
12.5	Résultats des évaluations PBT et VPVB:	The product does not meet the criteria for PBT/VPvB in accordance with Annex XIII.
12.6	Autres effets néfastes:	Unknown

<u>No.-CAS</u>	<u>Nom Chimique</u>	<u>EC50 48hr</u>	<u>IC50 72hr</u>	<u>LC50 96hr</u>
64-17-5	éthanol	2 mg/l (Daphnia Magna)	No information	42 mg/l (fish)
108-45-2	m-phénylènediamine	No information	No information	No information
101-77-9	4,4'-méthylènedianiline	No information	No information	No information
25214-70-4	mda polymerise	No information	No information	No information

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 **Méthodes de traitement des déchets:** Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

14. Informations relatives aux transports

14.1	Numéro UN	UN 1993
14.2	Nom d'expédition des Nations unies	Flammable Liquid NOS
	Technical name	(Ethanol, Phenylenediamine, 1,3-)
14.3	Classe(s) de danger pour le transport	3
	Subsidiary shipping hazard	N/A
14.4	Groupe d'emballage	II
14.5	Dangers pour l'environnement	Marine Pollutant: Yes
14.6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Unknown
	EmS-No.:	F-E, S-E
14.7	Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Unknown

15. Informations réglementaires

15.1 **Safety, health and environmental regulations/legislation for the substance or mixture:**

National Regulations:

Denmark Product Registration Number:	Unknown
Danish MAL Code:	Unknown
Danish MAL Code - Mixture:	Not available
Sweden Product Registration Number:	Unknown
Norway Product Registration Number:	Unknown
WGK Class:	Not available

U.S. Federal Regulations: As follows -**CERCLA - Sara Hazard Category**

Ce produit a été passé en revue selon les catégories de risque de l'EPA promulguées sous les sections 311 and 312 de la modification de Superfund et de l'acte de réautorisation de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes :

Flammable (gases, aerosols, liquids, or solids), Cancérogénicité, Acute Toxicity (any route of exposure), Respiratory or Skin Sensitization, Serious eye damage or eye irritation, Specific target organ toxicity (single or repeated exposure), Germ cell mutagenicity

Sara Section 313:

Ce produit contient les substances suivantes sujettes aux exigences de déclaration prescrites par l'article 313 du titre III de la Superfund Amendment and Reauthorization Act de 1986 et 40 du CFR (Code of Federal Regulations) partie 372.

<u>Nom Chimique</u>	<u>No.-CAS</u>	<u>%</u>
m-phénylènediamine	108-45-2	30
4,4'-méthylènedianiline	101-77-9	20

Toxic Substances Control Act:

Si ce produit est exporté des États-Unis, les composants chimiques indiqués ci-dessous sont assujettis aux exigences de déclaration prescrites par l'article 12(B) de la loi TSCA :

No TSCA 12(b) components exist in this product.

International Regulations: As follows -*** Canadian DSL:**

Tous les composants chimiques figurent sur le relevé. (DSL)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

No Chemical Safety Assessment has been carried out for this substance/mixture by the supplier.

16. Autres informations

Text for GHS Hazard Statements shown in Section 3 describing each ingredient:

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H350	Peut provoquer le cancer.
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Reasons for revision

No Information

Les informations et recommandations que contiennent ce document sont présumées correctes et présentent la meilleure information disponible actuellement. Mais Carboline ne garantit pas que les informations et recommandations présentées dans cette fiche soient absolument corrects et suffisantes. Carboline ne peut pas assurer que toutes les mesures de sécurité sont contenues dans ce document, ni que d'autres mesures ne peuvent pas être prises dans des circonstances qui varient.

